

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 18

Artikel: La maison du chat-qui pelote : [suite]
Autor: Balzac, Honoré de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Peu après, la Diète fédérale se réunissait solennellement à Fribourg. Le député de Berne, au dire du *Nouvelliste vaudois* du temps — qui passait pour quelque peu réactionnaire — y exprima ses doléances, dont la *Gazette universelle* (journal allemand très répandu) se fit l'écho. On apprend ainsi que « Berne ne voulut pas déguiser sa douleur au sujet du territoire détaché (Vaud et Argovie). Elle le témoigna hautement et en ajoutant que les sacrifices portés par elle au nouvel ordre de choses n'étaient pas volontaires; que, d'après leur nature, ils ne pouvaient l'être; que, cependant, le canton de Berne, quoique maltraité et dépouillé, ne cesserait jamais de prendre pour règle de ses actions le bien-être et la tranquillité de la patrie entière; qu'il n'oublierait jamais l'attachement fidèle et invariable des habitants de l'Argovie; et, quoi qu'il ne put se louer de pareilles dispositions de la part de la grande majorité des Vaudois, il trouvait cependant une récompense dans l'oubli et le pardon de l'injustice et de l'ingratitude. »

L'importance de la perte subie par la vieille République oligarchique justifie cette amertume. Louis Secretan, de Lausanne, dont l'éloquence était entraînante et l'esprit vif, prit à son tour la parole. Son discours mériterait d'être reproduit ici tout entier. En voici la péroration :

« Je suis chargé conjointement avec le citoyen Clavel, juge au Tribunal suprême et le citoyen Bourgeois¹, membre du Grand Conseil, de vous offrir l'hommage respectueux du canton de Vaud et de vous assurer de son dévouement le plus parfait, le plus absolu aux intérêts de la patrie. »

Ces nobles sentiments font honneur au landomman Secretan et au canton de Vaud qui a tenu sa promesse dans les circonstances les plus critiques comme aux heures lumineuses.

Voilà pourquoi tous les Vaudois: ceux rivés à la douce terre natale, comme ceux que les nécessités de la vie ont égrenés hors de ses limites, peuvent fêter sans arrière pensée et avec une joyeuse fierté le **14 Avril**.

Marc HENRIODU.

LO BON FEIN

On fasai lè fein; l'ein avai onna rebattäi. Lo desando Liaudo avai seyi à force, mā rein pu reduire; et n'avai pas pire désandain, cā lo temps avai bargagni tot lo dzo. Mā contre la voprä, lo baromètre remonté, et la demeindze matin, lo sélau sé laivé tot klar et min de niolé su lè montagné dè derrai.

Vos faut allâ désandainé et bin épantzi, que dit Liaudo à sè dzein! quand lo fein est bon, lo faut reduire, tant vito est mï. Quand la faie tchî dein l'étang, on ne vouâté pas que sâi sur senanna au bin la demeindze por la raveintâ. Allâ gaillâ et dépatzi-vos: onna balla fénâie vaut bin na châie.

On désandené et l'on épantzé tant qu'au goûta. A trai z'hauré, on va verf; et à chy z'hauré, Liaudo rarravâvè avoué son second tzai, quand rencontré lo menistre.

— Atzivos! que lâi fâ; vo z'allâ vos promenâ on bocon. Mè, ie catzo mon fein; l'a fê ou petit temps hier, et houai ie fâ biau, vos compreindé.

— Oï, mâ la demeindze, Liaudo, que l'est lo repou de l'Eternè, que lai repond lo menistre.

— La demeindze est le repou de l'Eternè tant que vos voudrai, monsu lo menistre, mâ dâu bon fein coumeint ci z'inquie, qu'on ein porrâi fêr dâu thé por le damé, quié? d'au pur thé suisse, étai-te pas mau fê de lo laissé ein andain et de ne rein lâi fêre? Et du que lo fallai désandainé, lo fallai catzi tot d'on temps.

Et Liaudo terè dau tzai na pougna dè fein et la lâi preseinté dèzo lo nâ. « Tenidè, monsu lo menistre, que lâi fâ, cheintidè se vos dio dâi

¹ Sous l'Acte de Médiation, le canton de Vaud avait droit à un Député à la Diète et à deux conseillers. Secretan fut député pour 1803 et années suivantes.

dzanli, se lo fein n'est pas bon et se ne vos bailli pas de l'appétit. »

Sé pas que lo menistre a repondu.

L. FAVRAT.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

PAR
HONORÉ DE BALZAC

IV

Mademoiselle Virginie, élevée comme sa jeune sœur sous les lois despotes de leur mère, avait atteint l'âge de vingt-huit ans. La jeunesse atténua l'air disgracieux que sa ressemblance avec sa mère donnait parfois à sa figure; mais la rigueur maternelle l'avait dotée de deux grandes qualités qui pouvaient tout contre-balancer: elle était douce et patiente.

Mademoiselle Augustine, à peine âgée de dix-huit ans, ne ressemblait ni à son père ni à sa mère. Elle était de ces filles qui, par l'absence de tout lien physique avec leurs parents, font croire à ce dicton de prude: Dieu donne les enfants. Augustine était petite, ou, pour la mieux peindre, mignonne. Gracieuse et pleine de candeur, un homme du monde n'aurait pu reprocher à cette charmante créature que des gestes mesquins ou certaines attitudes communes, et parfois de la gêne. Sa figure silencieuse et immobile respirait cette mélancolie passagère qui s'empare de toutes les jeunes filles trop faibles pour oser résister aux volontés d'une mère.

Toujours modestement vêtues, les deux sœurs ne pouvaient satisfaire la coquetterie innée chez la femme que par un luxe de propreté qui leur allait à merveille et les mettait en harmonie avec ces comptoirs luisants, avec ces rayons sur lesquels le vieux domestique ne souffrait pas un grain de poussière, avec la simplicité antique de tout ce qui se voyait autour d'elles. Obligées par leur genre de vie à chercher des éléments de bonheur dans des travaux obstinés, Augustine et Virginie n'avaient donné jusqu'alors que du contentement à leur mère, qui s'applaudissait secrètement de la perfection du caractère de ses deux filles. Il est facile d'imaginer les résultats de l'éducation qu'elles avaient reçue. Elevées pour le commerce, habituées à n'entendre que des raisonnements et des calculs tristement mercantiles, n'ayant étudié que la grammaire, la tenue des livres, un peu d'histoire juive, l'histoire de France dans *Le Ragois*, et ne lisant que les auteurs dont la lecture leur était permise par leur mère, leurs idées n'avaient pas pris beaucoup d'étendue: elles savaient parfaitement tenir un ménage, elles connaissaient le prix des choses, elles appréciaient les difficultés que l'on éprouve à amasser l'argent, elles étaient économies et portaient un grand respect aux qualités du négociant. Malgré la fortune de leur père, elles étaient aussi habiles à faire des reprises qu'à festonner; souvent leur mère parlait de leur apprendre la cuisine afin qu'elles pussent bien ordonner un dîner, et pussent gronder une cuisinière en connaissance de cause. Ignorant les plaisirs du monde et voyant comment s'écoulait la vie exemplaire de leurs parents, elles ne jetaient que bien rarement leurs regards au delà de l'enceinte de cette vieille maison matrimoniale qui, pour leur mère, était l'univers.

Les réunions occasionnées par les solennités de famille formaient tout l'avenir de leurs joies terrestres. Quand le grand salon situé au second étage devait recevoir madame Roguin, une demoiselle Chevrel, de quinze ans moins âgée que sa cousine et qui portait des diamants; le jeune Rabourdin, sous-chef aux Finances; monsieur César Birotteau, riche parfumeur, et sa femme appellée madame César; monsieur Camusot, le plus riche négociant en soieries de la rue des Bourdonnais; deux ou trois vieux banquiers, et des femmes irréprochables; les apprêts nécessités par la manière dont l'argenterie, les porcelaines de Saxe, les bougies, les cristaux étaient empaquetés faisaient une diversion à la vie monotone de ces trois femmes qui allaient et venaient, en se donnant autant de mouvement que des religieuses pour la réception d'un évêque. Puis quand, le soir, fatiguées toutes trois d'avoir essuyé, frotté, déballé, mis en place les ornements de la fête, les deux jeunes fillesaidaient leur mère

à se coucher, madame Guillaume leur disait: « Nous n'avons rien fait aujourd'hui, mes enfants!

Lorsque, dans ces assemblées solennelles, la sœur tourière permettait de danser en confinant les parties de boston, de wisk et de trietac dans sa chambre à coucher, cette concession était comptée parmi les félicités les plus inespérées, et causait un bonheur égal à celui d'aller à deux ou trois grands bals où Guillaume menait ses filles à l'époque du carnaval. Enfin, une fois par an, l'honnête drapier donnait une fête pour laquelle rien n'était épargné. Quelques riches et élégantes que fussent les personnes invitées, elles se gardaient bien d'y manquer; car les maisons les plus considérables de la place avaient recours à l'immense crédit, à la fortune ou à la vieille expérience de monsieur Guillaume. Mais les deux filles de ce digne négociant ne profitraient pas autant qu'on pourrait le supposer des enseignements que le monde offre à des jeunes âmes. Elles apportaient dans ces réunions, inscrites d'ailleurs sur le carnet d'échéances de la maison, des parures dont la mesquinerie les faisait rougir. Leur manière de danser n'avait rien de remarquable, et la surveillance maternelle ne leur permettait pas de soutenir la conversation que par Oui et Non avec leurs cavaliers. Puis la loi de la vieille enseigne du Chat-qui-pelete leur ordonnait d'être rentrées à onze heures, moment où les bals et les fêtes commençaient à s'animer. Ainsi leurs plaisirs, en apparence assez conformes à la fortune de leur père, devenaient souvent insipides par des circonstances qui tenaient aux habitudes et aux principes de cette famille. Quant à leur vie habituelle, une seule observation achèvera de la peindre. Madame Guillaume exigeait que ses deux filles fussent habillées de grand matin, qu'elles descendissent tous les jours à la même heure, et soumettait leurs occupations à une régularité monastique.

Cependant Augustine avait reçu du hasard une ame assez élevée pour sentir le vide de cette existence. Parfois ses yeux bleus se relevaient comme pour interroger les profondeurs de cet escalier sombre et de ces magasins humides. Après avoir sondé ce silence de cloître, elle semblait écouter de loin de confuses révélations de cette vie passionnée qui met les sentiments à un plus haut prix que les choses. En ces moments son visage se colorait, ses mains inactives laissaient tomber la blanche mousseline sur le chêne poli du comptoir, et bientôt sa mère lui disait d'une voix qui restait toujours aigre même dans les tons les plus doux: — Augustine! à quoi pensez-vous donc, mon bijou?

(A suivre).

Nouveaux abonnés. — Clément Rebeaud, Bercher. — André Fürbringer, Sisseln. — Café du Mont-Blanc, Pontaise. — Eug. Cavin-Reybaz, Bressonaz (procureur par M. O. Badel). — Samuel Goux, Berne (procureur par MM. Henriod et Ch. Meystre, à Berne). — Jules Chave, Lausanne. — Café du Musée, Café du Lausanne-Moudon, Brasserie municipale, Pinte vaudoise, Hostel des étudiants, Lausanne. — Aimé Joyet, Café des négociants, Café industriel, Café « Sous la Forge », Yverdon.

Grand Théâtre. — La saison lyrique bat son plein. Son succès s'affirme chaque jour. La troupe est excellente. Voici les spectacles annoncés: Ce soir, samedi, *Faust*; demain, dimanche, *Véronique*; lundi (1^{re} populaire), *La Poupe*; mardi 6, *Lakmé*; jeudi 8, *Carmen*; vendredi 9, *Le Paradis de Mahomet*; samedi 10, *Thaïs*; dimanche 11, dernière de *Carmen*.

Royal-Biograph. — Un véritable programme de gala, cette semaine, au Royal-Biograph. Comme film vedette « Frou-Frou », merveilleuse adaptation cinématographique en cinq parties d'après la pièce de Meilhac et Halévy, avec Francesca Bertini dans le rôle de Frou-Frou. Mentionnons encore « Le repaire aux lions », grand drame de la jungle et « La grande vie ! », nouveau succès de fou-rire. Enfin, d'excellentes actualités françaises et belges. Grâce à un accord, le Royal Biograph s'est assuré l'exclusivité de diverses actualités qui passent à Lausanne en même temps qu'à Paris. Malgré cela la direction n'a pas augmenté les prix. Dès maintenant, il n'y a plus qu'une seule matinée ininterrompue le dimanche après-midi, dès 2 1/2 h. Tous les jours, matinée à 3 h. et soirée à 8 1/2 h.

